Chères Bouzigaudes, Chers Bouzigauds,

Le vendredi 5 juin 2026 à 17h s'est tenu un conseil municipal lors duquel les affaires suivantes ont été examinées.

Commissions municipales

Le maire a décidé de créer 3 commissions municipales. Nous y participerons avec assiduité et détermination pour la préservation de Bouzigues.

Ces commissions sont les suivantes :

- **Commission Aménagement du territoire et urbanisme**
- **Commission Grands projets**
- **Commission du Port**

Nous regrettons qu'il n'y ait que ces 3 commissions et qu'il n'y en ait aucune qui concerne la vie quotidienne ou bien des activités comme le sport et les loisirs, la culture et le patrimoine.

Nous espérons néanmoins que ces commissions se réuniront régulièrement pour garantir un fonctionnement transparent.

Les commissions sont essentielles : elles permettent d'assurer le droit de vos élus à être informés et leur droit à donner leur avis sur les affaires communales.

Règlement intérieur

Le conseil municipal a voté le nouveau règlement intérieur du conseil municipal. Nous avons demandé et obtenu que soient modifiées plusieurs dispositions afin d'assurer un fonctionnement plus démocratique.

Nous regrettons que **le maire et ses élus aient réduit au minimum les possibilités d'expression dans le journal municipal des conseillers municipaux d'opposition alors que ces derniers représentent plus de 62 % des Bouzigauds**.

Nos questions au conseil municipal du 5 juin 2026 :

Archives communales

Nous avons insisté pour que les archives de la commune soient enfin sauvegardées, gérées et prises en charge par les services du département.

Les archives font partie du patrimoine et de la mémoire de la commune ; elles doivent donc être sauvegardées d'urgence grâce à l'intervention de professionnels.

Crique de l'Angle (Boulodrome sur le stade)

Des travaux, non autorisés par les conseillers municipaux élus précédemment, avaient débuté il y a quelques mois en vue de la réalisation d'un boulodrome sur le site du stade de football.

A cette occasion, des déchets de goudron ont aussi été déposés en bordure d'étang ; ces polluants s'y trouvent encore.

Nous avons interrogé le nouveau maire sur cette situation. Il nous a été précisé que les travaux n'avaient reçu aucune autorisation et que les services de la préfecture de l'Hérault étaient intervenus pour les faire arrêter.

La préfecture a aussi rappelé que la réalisation de tels travaux exige le dépôt d'une demande d'autorisation, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une zone naturelle et protégée en raison de sa proximité avec l'étang.

Il nous a aussi été précisé que le projet qui a été suspendu prévoyait d'accueillir de 600 à 800 personnes lors des manifestations et que cela posait un problème très important en matière de places de stationnement, de sanitaires et de nuisances pour le voisinage.

Nous souhaitons qu'une solution soit apportée dans l'intérêt de tous.

Parc de véhicules de la commune

Nous avons interrogé le maire sur la gestion du parc de véhicules de la commune. **Nous n'avons obtenu que des réponses très imprécises** alors que ces véhicules servent au fonctionnement des services municipaux et donnent lieu à des dépenses importantes.

Nous avons demandé que nous soient transmis des éléments techniques et financiers précis, notamment en matière de coût de fonctionnement et de revient.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles informations sur la vie communale et l'exercice de notre mandat.

Bien à vous.

Hélène BRAS helene.bras@bouzigues.fr

Christian SERVAT christian.servat@bouzigues.fr

Isabelle ROUGÉ-BLAYAC isabelle.rouge-blayac@bouzigues.fr